

TARIFS DES HONORAIRES

- Location à usage :
 - ❖ Commercial
 - ❖ Artisanal
 - ❖ Industriel } 12 % TTC max du loyer annuel capitalisé sur 3 années maximum.

- Loyer à usage professionnel :
 - ❖ 12 % TTC max du loyer annuel maximum.

- Administration de biens :
 - ❖ 6 % TTC des sommes encaissées (gestion complète avec suivi des travaux).

- Garanties des loyers impayés et détériorations immobilières :
 - ❖ 2.40% TTC du montant du loyer et des charges

- Location à usage d'habitation :
 - ❖ Part locataire :
 - Visites, constitution du dossier : 4.00€ ttc/m²
 - Rédaction du bail : 4.00€ ttc/m²
 - Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3.00€ ttc/m² } limité à 75% du montant du loyer mensuel

 - ❖ Part propriétaire
 - Visites, constitution du dossier : 4.00€ ttc/m²
 - Rédaction du bail : 4.00€ ttc/m²
 - Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3.00€ ttc/m²
 - Frais d'entremise et de négociation : 50.00€ } limité à 75% du montant du loyer mensuel.

- Syndic de Copropriété et gestion de lotissement :
 - ❖ Libre et en fonction du type de copropriété et de lotissement.

- Honoraires d'intervention particulière (non comprise dans le contrat de gestion)
 - ❖ 50.00 € TTC minimum + frais annexes

- Rédactions d'actes
 - ❖ Vacations 50.00€ TTC/heure

- Honoraires de transaction :
 - ❖ <50 000€ : 4 500€
 - ❖ De 50 001 € à 99 999€ : 10%
 - ❖ De 100 000 € à 199 999€ : 7%
 - ❖ De 200 000 € à 349 999€ : 6%
 - ❖ > 350 000 € : 5%

- Honoraires de transaction pour :
 - ❖ Garages : 3 000€
 - ❖ Emplacements de parking : 2 000€
 - ❖ Evaluation d'un bien immobilier : 150 € (selon accord des parties).
 - ❖ Terrains : 8% avec un minimum de 5 000€

